



Votation du 13 juin dernier et suite

La campagne a été longue et passionnée et l'engagement de chacun(e) d'entre vous a été nécessaire afin de faire comprendre à la population que le chemin proposé par les deux initiatives n'était pas le bon. Au niveau national et particulièrement en romandie nous avons eu la chance de pouvoir compter sur l'engagement sans faille de Madame Anne Challandes qui a multiplié séances et conférences durant presque trois mois. Nous profitons de l'occasion pour la remercier vivement pour son excellent travail de persuasion, son abnégation et sa réactivité. Même si nous n'allons pas nous reposer sur nos lauriers, force est de constater que la base agricole c'est massivement engagée et c'est fait entendre du peuple jusque dans les villes. Merci donc à toutes et tous pour vos présences durant les marchés, vos visites d'étables, vos vidéos et témoignages ainsi que vos contacts auprès de vos proches et familles.

Une page se tourne mais le travail continue. Actuellement, nous avons déjà le train d'ordonnances de l'initiative parlementaire 19.475 (projet fédéral faisant office de contre-projet indirect aux deux initiatives phytos) d'une part mais aussi la prochaine votation sur l'initiative "non à l'élevage intensif" où le Conseil fédéral propose un contre-projet direct d'autre part. L'avenir est déjà en marche mais nous savons que la profession saura rebondir face aux nouveaux défis.

Matériel de vote

Nous rappelons qu'il serait bien de prévoir d'ici la fin de l'été l'enlèvement du matériel de vote. Les personnes qui souhaiteraient rapporter le matériel en particulier les bâches de 3 mètres par 1,5 mètre peuvent venir les amener à la CNAV durant les prochaines semaines. À ce sujet, nous avons des possibilités de recycler ce matériel. Pour les 9 personnes au bénéfice d'une grande bâche de 3 mètres par 3 mètres, l'organisation prêteuse nous à demander de pouvoir les ramener prochainement. Nous nous occuperons donc du transport et merci de nous les rapporter à l'Aurore 4.

Le comité de la CNAV va déjà se pencher sur le train d'ordonnance (initiative parlementaire 19.475) concernant la réduction du risque de l'utilisation de pesticides avec une mise en œuvre en 2023. La prise de position court jusqu'au 20 août mais nous aurons l'occasion de vous exposer le dossier dans le prochain bulletin.

Marché de bétail

Comme vous le savez, la protection des animaux est un sujet de plus en plus sensible et prend une place prépondérante, y-compris sur les marchés de bétail de boucherie. Afin de garantir la continuité des marchés à long terme, seuls des animaux en **bonne santé, sans blessures et aptes au transport** peuvent être amenés au marché. Les animaux qui ne répondent pas à ces critères, notamment en cas de boiterie, abcès ou amaigrissement marqué, seront dorénavant **refusés** et ne pourront pas être vendus via le marché. Ces animaux doivent être livrés à un abattoir **en direct** moyennant une **attestation vétérinaire**.

En outre, trop d'animaux gestants sont encore abattus à l'heure actuelle. Pour rappel, **l'abattage d'animaux en état de gestation doit être évité** pour les mêmes raisons. Si un tel animal devait malgré tout être abattu, il est impératif de le justifier par une **attestation vétérinaire ET** de le mentionner sur le **document d'accompagnement**. Cent francs sont facturés pour chaque abattage d'un animal en état de gestation non annoncé **et** justifié.

Le marché de bétail se porte bien, les prix obtenus étant hauts et stables depuis de nombreux mois. Malgré des prix élevés selon la table de Proviande, de bonnes surenchères sont régulièrement obtenues. L'écoulement du bétail via le marché de bétail demeure donc très intéressant.

CNAV – Steven Siegenthaler

Permanence téléphonique

Vu la modestie du nombre d'appels et afin de réaliser quelques économies, **du 19 juillet au 8 août 2020**, la permanence téléphonique de la CNAV, Cofida SA et Agrisano est assurée en matinée exclusivement (08h00-12h00). Merci d'avance pour votre compréhension.

Félicitations aux lauréats pour l'obtention du CFC agricole à l'EMTN Cernier

Nos chaleureuses félicitations aux agriculteur(trice)s fraîchement diplômé(e)s le 30 juin 2021 : Balanche Raphaël, Baur Daniel, Calame Rémi, Cassi Thomas, Cattin Joé, Challandes Tom, Colomb Anthony, Desales Anthony, Frutschi Joyce, Gigandet Mégane, Gygi Louis, Hirschi Pascal, Huguenin-Dumittan Timothée, Jeannin Gaël Louis, Känel Justin, Lerch Pierre, Maire Franz, Maurer Cyril, Mojon Joanie, Montandon Sacha, Parel Félicia, Pellaton Noé, Quiquerez Dylan, Ramondaz Kilian, Rosselet Maxime, Röthlin Anthony, Schweizer Nolan, Strummiello Anthony et Tynowski Valentin.

Encore bravo à chacun. Recevez nos meilleurs vœux pour votre avenir professionnel.

La Commission d'examen

Numéro d'homologation W

Depuis cette année, le numéro d'homologation W des produits phytosanitaires utilisés doit être inscrit dans le carnet des champs/prés ou sur l'inventaire. Ce numéro se trouve sur l'emballage du produit. Les contrôleurs PER informent les exploitants de cette exigence mais sans notification manquement pour cette année. Attention également de noter le délai d'attente avant récolte lorsqu'il y en a un.

Résultats de l'assemblée générale de l'ANAPI 2021

En date du 5 mai 2021, le dépouillement des résultats de l'Assemblée générale de l'ANAPI a été réalisé pour des raisons pratiques en même temps que ceux de la CNAV en présence de Madame Natacha Stauffer (Vice-présidente CNAV) et Madame Josée Sandoz (comptable ANAPI), Monsieur Stéphane Rosselet (Président CNAV) et Monsieur Yann Huguelit (Directeur CNAV). Il en ressort que sur 560 bulletins délivrés, 110 ont été retournés et tous sont valables.

Nous remercions celles et ceux qui ont pris part à cette assemblée papier ainsi que pour la confiance accordée. Ci-dessous le détail des réponses aux questions :

1. Approuvez-vous le procès-verbal de l'AG du 10 août 2020

Oui : 105 Non : 0 Abstention : 5

1.1 Approuvez-vous les comptes annuels 2020 et donnez-vous décharge au comité ?

Oui : 108 Non : 0 Abstention : 2

1.2 Approuvez-vous le rapport des vérificateurs de comptes ?

Oui : 109 Non : 0 Abstention : 1

1.3 Approuvez-vous le budget 2021 ?

Oui : 107 Non : 0 Abstention : 3

3.1 Approuvez-vous l'élection de Yaël Brunner comme représentant viticole au sein du comité le renouvellement du comité ?

Oui : 107 Non : 0 Abstention : 3

3.2 Approuvez-vous la nomination de MM. Valentin von Allmen et Dominique Mori comme vérificateurs de comptes suppléants ?

Oui : 109 Non : 0 Abstention : 1



Inscriptions des taureaux au concours d'automne 2021



La FNIB en collaboration avec le syndicat d'élevage des Ponts-de-Martel & Brot-Plamboz et la CNAV organisent le **vendredi 10 septembre 2021** le concours de taureaux à l'Anim'Halle des Ponts-de-Martel. Ce concours réunira tous les taureaux de l'Arc Jurassien des races Simmental, Swiss Fleckvieh, Montbéliarde, Holstein et Red Holstein.

Nous informons les éleveurs affiliés à la fédération d'élevage que tous les reproducteurs mâles nés avant le 1^{er} mars 2021 doivent être expertisés lors du concours. Seuls seront admis des taureaux ayant une ascendance reconnue et remplissant les conditions du herd-book. Les taureaux restent pointés avec le système habituel. Chaque section aura son champion.

Pour l'inscription, les CAP's (certificats d'ascendance et de performances) des taureaux sont à envoyer à la ✉ CNAV, Rte de l'Aurore 4, 2053 Cernier, jusqu'au **lundi 2 août 2021** dernier délai. Merci de vérifier que le nom et l'adresse complète du propriétaire actuel de l'animal figurent bien sur le certificat.

Nous rendons attentifs les éleveurs qu'une prise de sang sera nécessaire pour participer au concours. De plus amples informations vous parviendront suite aux inscriptions.

Les propriétaires qui souhaitent vendre leur taureau sont priés de nous le signaler également lors de l'inscription.

FNIB – CNAV

Dimanche, 19 sept. 2021

**Portes
ouvertes
à la ferme**
fermes-ouvertes.ch



Portes ouvertes à la ferme 2021 : à l'image de votre métier !

Vous avez envie de renforcer les liens entre la ville et la campagne, entre producteurs et consommateurs ? Vous souhaitez montrer comment sont produites les denrées alimentaires de qualité, de proximité et de saison ? Rendez-vous dès à présent sur www.portailpaysanssuisses.ch et inscrivez votre exploitation aux **Portes ouvertes à la ferme du 19 septembre 2021**.

Délai : 16 juillet 2021. Plus d'informations sous : www.fermes-ouvertes.ch

Pour toute information concernant cette journée, n'hésitez pas à contacter la chambre d'agriculture de votre canton ou l'Agence d'information agricole romande AGIR, info@agirinfo.com, tél. 021 613 11 31. Merci pour votre engagement !

Communiqué de presse Agrisano sur les résultats positifs et frais administratifs modestes

L'exercice 2020 de la Fondation Agrisano et de ses deux sociétés anonymes (Caisse-maladie Agrisano SA et Assurances Agrisano SA) se solde par un bénéfice de 30,2 millions de francs. À l'exception de l'assurance obligatoire des soins, la croissance est au rendez-vous dans les autres catégories d'assurance. En outre, les frais administratifs continuent à être bien inférieurs à la moyenne de la branche.

Le Conseil de fondation de la Fondation Agrisano peut se targuer d'un exercice couronné de succès et se réjouir d'un financement très sain et solide d'Agrisano. Fondation d'entreprise, propriétaire à ce titre de la Caisse-maladie Agrisano SA et de la société Assurances Agrisano SA, l'Agrisano enregistre un effectif d'assurés stable. Elle a certes perdu quelques clients dans l'assurance obligatoire des soins en comparaison avec l'année précédente, mais elle compte encore près de 145 000 assurés. Plus de 90% des personnes qui ont quitté l'Agrisano ne sont pas issues du monde de l'agriculture ; elles ne peuvent donc pas profiter de la solution globale constituée de prestations de conseil et d'assurances. L'Agrisano a connu une croissance notable dans le domaine des assurances complémentaires spécialement conçues pour la population agricole, qui couvrent actuellement 78 200 paysannes et paysans.

Le résultat financier de la Fondation Agrisano affiche un bénéfice de près de 1,3 million de francs. Le bénéfice de la société Assurances Agrisano SA s'élève à 7 millions de francs. La Caisse-maladie Agrisano SA peut, elle aussi, se féliciter d'un résultat d'exploitation positif et clôture avec un bénéfice de 21,9 millions de francs pour un volume de primes de 476,1 millions de francs. Ce résultat clairement positif est notamment dû au succès des placements à hauteur de 28,2 millions de francs, étant donné que l'assurance obligatoire des soins présente à elle seule un résultat d'exploitation négatif de moins 3,5 millions de francs, ce qui correspond à un résultat équilibré selon les prescriptions de l'OFSP. Le bénéfice est affecté aux réserves ; il est ainsi reversé intégralement aux assurés.

Les investissements en fonds propres reposent, pour les trois entreprises, sur une capitalisation stable, ce qui confirme l'assise financière solide de l'Agrisano. Les frais administratifs très bas par rapport à la moyenne de la branche sont particulièrement remarquables. Les dépenses par personne assurée dans l'assurance obligatoire des soins ne s'élèvent qu'à 134,50 francs. En comparaison avec l'année précédente, les frais administratifs d'Agrisano ont connu un léger recul et se situent nettement en dessous de la moyenne suisse établie à 172 francs (2019).

Depuis sa fondation, l'Agrisano se concentre sur la population agricole, c'est pourquoi les primes se trouvent bien en dessous de la moyenne. En effet, le comportement responsable des agriculteurs et des agricultrices rend cela possible. Francis Egger, président de la Fondation Agrisano, explique qu'ils «ont une plus grande réticence à solliciter des aides et ne vont chez le médecin que lorsque c'est vraiment nécessaire». Christian Scharpf, directeur de la Fondation Agrisano, de la Caisse-maladie Agrisano SA et de la société Assurances Agrisano SA, annonce qu'en 2021 Agrisano continuera de faire tout son possible pour le bien-être de la population agricole, et souligne en outre que «c'est tout particulièrement le cas en cette période incertaine, car la crise du coronavirus concerne aussi l'agriculture et, de fait, nos clients, auxquels nous souhaitons continuer d'offrir le meilleur service».

Les rapports de gestion de la Fondation Agrisano, de la Caisse-maladie Agrisano SA et d'Assurances Agrisano SA peuvent être consultés sur Internet à l'adresse www.agrisano.ch.

Nous nous tenons à votre disposition si vous avez des questions !

Mmes Laetitia Balossi, Christelle Oppliger et Sarah Haussener ☎ 032 889 36 50



SCAV Centre collecteur de Montmollin : Horaire d'été réduit

Le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) vous informe que le centre collecteur des déchets carnés de Montmollin ne sera ouvert que le matin du

lundi 5 juillet au vendredi 13 août 2021, de 8h à 12h.

Afin de faciliter les opérations de prise en charge des cadavres, nous remercions de prendre contact au préalable, par téléphone, avec le responsable, à chaque fois qu'un cadavre de bovin ou d'équidé doit y être amené.

N° tél. du centre collecteur de Montmollin : **032 731 12 85**

Aucun cadavre d'animal ne doit être déposé au centre collecteur en dehors des heures d'ouverture. Nous vous remercions par avance de votre précieuse collaboration et vous souhaitons un bel été.

Service de la consommation et des affaires vétérinaires

SELECTION DES VINS DE NEUCHATEL

LAUREATS NEUCHATELOIS 2021

** Tous les vins mentionnés ci-dessous sont Neuchâtel AOC*

PRIX AMBASSADEUR

Domaine Grisoni - Cressier
Meilleure moyenne de tous les vins présentés

PRIX EXCELLENCE

CHASSELAS

Domaine Saint-Sébastien - Saint-Blaise
Sélection Demeter, Chasselas 2020

NON FILTRÉ

Caves du Château d'Auvernier -
Auvernier
Non Filtré 2020

OEIL DE PERDRIX

Cave Alain Gerber - Hauterive
Œil de Perdrix 2020

PINOT NOIR

Caves de la Béroche - Saint-Aubin-
Sauges
Béroche, Pinot Noir 2019

PINOT NOIR BARRIQUE

Caves de la Ville - Neuchâtel
Noir DuPeyrou, Pinot Noir Barrique 2018

CHARDONNAY

Caves du Château d'Auvernier -
Auvernier
Chardonnay Tradition 2020

CHARDONNAY BARRIQUE

Domaine Brunner - Bevaix
Saphir, Chardonnay Barrique 2019

PINOT GRIS

Cave Vouga - Cortailod
Pinot Gris 2020

SPÉCIALITÉS BLANCHES

Caves du Château d'Auvernier -
Auvernier
Sauvignon Blanc 2020

SPÉCIALITÉS ROUGES

Lavanchy Vins - Neuchâtel
Désir Noir, assemblage de cépages
rouges 2019

VINS DOUX

Caves du Château d'Auvernier -
Auvernier
Pinot Gris «Vendanges Tardives» 2018

VINS MOUSSEUX

Domaine Brunner - Bevaix
Mousseux Brut «Perle du Désert»,
assemblage de cépages blancs

LES SELECTIONS OR

Caves du Château d'Auvernier - Auvernier

- Non Filtré 2020
- Chasselas 2020
- Chardonnay Sous-Bois 2019
- Pinot Gris Tradition 2020
- L'Œil de Perdrix 2020
- Cuvée Carlos Grosjean, Pinot Noir 2019
- «Les Grand'Vignes», Pinot Noir 2018
- «Les Grand'Vignes», Pinot Noir 2019

Caves Châtenay-Bouvier SA - Boudry

- Vaumarcus, Œil de Perdrix 2020
- Griffus, assemblage de cépages rouges 2018
- Cuvée Réserve, Pinot Noir 2019
- Vaumarcus, Pinot Noir 2019

Cave des Lauriers, Jungo et Fellmann - Cressier

- Le Charmeur, Chasselas 2020
- Chasselas 2020
- Pinot Gris 2020
- Les Cloux, Pinot Noir Barrique 2019

Caves de Chambleau - Colombier

- Œil de Perdrix 2020
- Pur Sang, Pinot Noir 2018
- Métissage, assemblage de cépages rouges 2019

Cave de la Ville - Neuchâtel

- Œil de Perdrix 2020
- Pinot Noir 2019
- Synergie des Anges, assemblage de cépages rouges 2018

Domaine Bouvet-Jabloir - Auvernier

- Mousseux Brut Signature, Œil de Perdrix 2018
- «La Loge» Grands Terroirs, Chardonnay 2018
- «Les Tires» Grands Terroirs, Pinot Noir 2019

Domaine Grisoni - Cressier

- «La Feuillée», Chasselas 2020.
- «Vieilles Vignes», Chardonnay 2019
- Cuvée des Devins Pinot Noir «1er Cru» 2018

Les Vins Porret - Cortaillod

- Cortaillod Blanc, Chasselas 2020
- Œil de Perdrix 2020

- Cuvée Pauline, Perdrix-Blanche 2020

Cave des Coteaux - Boudry

- Diable, Œil de Perdrix 2020
- Pinot Petits Crêts, Pinot Noir Barrique 2019

Domaine de la Maison Carrée - Auvernier

- Chardonnay 2019
- Blanc Flétri, assemblage de cépages blancs 2018

Domaine de Montmollin - Auvernier

- Œil de Perdrix 2020
- Pinot Gris «Vendanges Tardives» 2018

Domaine Saint-Sébastien - Saint-Blaise

- Œil de Perdrix 2020
- Œil de Perdrix, Demeter 2020

Les Caves de la Béroche - Saint-Aubin

- Domaine des Coccinelles, Œil de Perdrix 2020
- Ampélos, assemblage de cépages rouges 2019

Vins Keller - Vaumarcus

- Œil de Perdrix 2020
- Pinot Noir fût de Chêne 2019

Alain Gerber - Hauterive

- Pinot Gris 2020

Andrey SA - Ligerz

- Œil de Perdrix 2020

Cave Vouga - Cortaillod

- Chasselas 2020

Domaine Christalain - Boudry

- Sauvignon Blanc Bio Bourgeon 2020

Domaine Hôpital Pourtalès - Cressier

- Chardonnay 2020

Engel Vins - Saint-Blaise

- L'Empreinte, Pinot Noir 2019

Les Caves du Prieuré - Cormondrèche

- Œil de Perdrix 2020

Nicolet Vins, Domaine des Balises - Bevaix

- Chasselas 2019

Sandoz et Cie Vins - Neuchâtel

- Chasselas 2020



Edito

Chères membres et familles,

On l'a attendu ce fameux 13 juin, on l'a même craint. Et par un dimanche radieux, c'est le soulagement, la majorité du peuple suisse a préféré répondre à 60 % par un Non.

A nom du comité central, je tiens à vous remercier du fond du cœur pour votre incroyable engagement de votre part et vos familles. Ces dernier mois, vous n'avez pas hésité à prendre le temps de rencontrer la population et de lui expliquer les réalités agricoles avec beaucoup de cœur et d'âme. Cela faisait longtemps que les échanges entre producteurs et consommateurs n'avaient pas été aussi intenses.

Ce que vous avez réalisé a été extraordinaire et remarquable.

Ces deux initiatives, nous ont montré que le travail de communication est très important pour diminuer le fossé entre ville et campagne. La population a été sensible aux vidéos, photos et informations donnés par la branche agricole.

Nous continuerons à nous engager, afin de poursuivre sur la voie indiquée vers une agriculture productrice et proche de la nature.

En date du 30 avril dernier, toutes les présidentes de groupes m'ont remis le résultat de notre assemblée générale papier. Il en ressort que personne n'a émis de remarques concernant les comptes. Il n'y a pas eu de suggestions ou de demandes particulières.

Concernant les élections, l'ensemble des personnes a été élues. Je tiens à vous témoigner ma reconnaissance et vous remercier pour la confiance accordée à mon 3^{ème} et dernier mandat au sein de notre association.

Je remercie les membres qui ont pris part à cette assemblée papier. Elle nous permet de tourner la page de l'année 2020 et de poursuivre l'année 2021 sereinement.

En espérant que la météo s'améliore, je vous souhaite un bel été et de bonnes récoltes !

A cet automne en présentiel...

Informations

Caritas-Montagnards soutient les paysans de montagne en difficultés : en cas de surcharge ponctuelle ou d'évènement imprévu, les exploitants peuvent faire appel à des bénévoles motivés qui viennent travailler sur l'exploitation en échange du gîte et du couvert.

Pour plus d'informations :  www.montagnards.ch  021 311 11 14

Voyage 2021 : Comme les conditions sanitaires ne sont pas encore complètement levées, en accord et sur recommandation du voyageur, nous avons dû prendre la décision, une fois encore, de repousser notre voyage au Tessin à l'année prochaine.

Cours 2021 : Les dates des prochains cours, vous seront communiquées dans la Ruche de septembre.



Réseau Médiation
dans l'espace rural

Information médiation

Avant que tout ne se brise en mille morceaux : La médiation offre de nouvelles perspectives pour envisager l'avenir.

Nous les connaissons tous, ces situations sans issue, où chacun campe sur ses positions et où rien ne bouge. Tous les efforts mis en œuvre pour essayer d'arriver à un accord restent vains. Et que dire des circonstances vécues où, dès le début, la porte s'est refermée ?

L'expérience de la médiation nous apprend que, dans ces cas extrêmes où les discussions ne mènent à rien, ce sont souvent des raisons profondes, liées à d'anciennes blessures ou à un sentiment de rejet ou de mépris qui empêchent les parties de s'exprimer et de trouver des solutions.

En faisant appel à un professionnel neutre, qui assurera un cadre structuré aux discussions à mener, les parties se donnent l'opportunité de défaire le nœud qui s'est ainsi formé.

Médiation = Processus structuré permettant, en cas de situation litigieuse ou conflictuelle, de rechercher des solutions convenant à toutes les personnes impliquées, grâce à l'entremise d'un professionnel formé, neutre et impartial.

En tant que médiatrices et médiateurs engagés, nous sommes convaincus que les conflits peuvent être abordés à temps, avec une méthodologie qui permet d'ouvrir la discussion, de faciliter l'écoute et de trouver des solutions adaptées à chaque situation et aux personnes touchées, femmes et hommes de tout âge, frères et sœurs, familles et communautés de personnes réunies pour mener à bien une entreprise commune.

La médiation est particulièrement appropriée dans les situations suivantes :

- Dissensions dans la ferme, au sein de la famille
- Conflits de génération et questions relatives à la retraite
- Difficultés dans la prise en charge des personnes dépendantes
- Graves divergences de vues sur la gestion de l'entreprise familiale
- Règlement de l'héritage et de la succession de la ferme
- Litiges avec les sociétés d'alpage ou au sein de celles-ci
- Problèmes de voisinage
- Points d'achoppement entre l'agriculture et le tourisme (p. ex. entre paysans et randonneurs)
- ...

Nous sommes persuadés qu'il est possible d'économiser beaucoup d'énergie et de ressources dans ces situations, en faisant appel à une personne spécialisée en médiation, qui invitera les parties concernées à s'asseoir à la même table et les aidera à clarifier les questions sous-tendant le litige : Quelle est la véritable histoire se cachant derrière les faits ? Quelles sont les barrières empêchant de trouver une solution ? Que faudrait-il pour arriver à avancer ?

Le Réseau Médiation dans l'espace rural – www.conflit-rural.ch – est une association regroupant des médiatrices et médiateurs certifiés, actifs dans l'espace rural. Leur objectif est d'offrir un accompagnement professionnel aux personnes en litige.

Pour obtenir des renseignements (sans engagement de votre part), n'hésitez pas à contacter :

- **Mme Sophie Crisinel, médiatrice et membre du Réseau**
Tél. 079 415 02 42 ou mail sophie.crisinel@conflit-rural.ch
- **Point focal du Réseau**
Tél. 031 941 01 00 ou mail info@conflit-rural.ch

Recette : Les beurres aromatisés

Impressum

Rédaction :
CNAV – conseil & formation
Rte de l'Aurore 4, 2053 Cernier
Parution 12 fois par année

Ingrédients

Beurre aux herbes :

150 g de beurre, mou
10 – 20 g d'herbes aromatiques
finement hachés, par ex.
persil, ciboulette, romarin,
thym ou l'ail des ours ou
autres, selon la saison
¼ cc de sel
poivre
une giclé de jus de citron ou le zeste

Beurre au Porto :

10 g de beurre
2 échalotes
1 dl de Porto
4 – 5 brins de thym, effeuillé
1 cs de miel
1 ½ cs de moutarde gros grains
150 g de beurre, mou

Beurre « Café de Paris »

10 g de persil, effeuillé et
finement haché
1 brin d'estragon, effeuillé et
finement haché
2–3 feuilles de livèche, finement
haché
2 -3 feuilles de sauge, effeuillé et
finement haché
2-3 feuilles de marjolaine, effeuillé et
finement haché
2 pc d'échalotes, finement
haché
1 gousse d'ail, finement haché
20 g de beurre
½ cc de curry, de sauce
Worcestershire, de
moutarde
¼ cc de paprika
¼ cc de sel
une giclé de jus de citron
150 g de beurre, mou

Préparation

Beurre aux herbes :

Travailler le beurre au fouet jusqu'à ce qu'il blanchisse, ajouter tous les ingrédients, bien mélanger et rectifier l'assaisonnement.

Beurre au Porto :

Faire revenir les échalotes dans 10 g de beurre et ajouter le miel. Caraméliser le tout et déglacer avec le Porto. Réduire à environ 2 – 3 cuillères à soupe. Laisser refroidir un peu. Ajouter le thym et la moutarde. Travailler le beurre au fouet jusqu'à ce qu'il blanchisse, ajouter le reste des ingrédients et rectifier l'assaisonnement.

Beurre « Café de Paris » :

Faire revenir tous les ingrédients jusqu' à l'ail dans les 20 gr. de beurre, laisser refroidir un peu. Travailler le beurre au fouet jusqu'à ce qu'il blanchisse. Mélanger avec tous les autres ingrédients et rectifier l'assaisonnement.

Les beurres sont très pratiques pour être congeler et les faire dégeler au fur et à mesure des besoins. Pour une belle présentation, le beurre aromatisé peut être rempli dans une poche à douille et être dressé en rosettes.